

QUESTION ORALE

LE CJB à la dérive antijurassienne

Dans un de ces élans anti-jurassiens dont il est coutumier, le CJB (Conseil du Jura bernois) a décidé de rompre les ponts avec le monde culturel prévôtois et interjurassien. Cette institution, qui ne peut se dépêtrer de l'emprise des réactionnaires qui la dominent, se distingue une nouvelle fois par la vacuité de sa réflexion politique et le reniement de ses responsabilités régionales.

Le 24 novembre 2023, lors de la signature du Concordat, qu'ils ont annoncé vouloir rejeter avec le Conseiller national Manfred Bühler, les comparses de ce dernier ont appelé à une rupture des relations interjurassiennes après le transfert de Moutier au canton du Jura. La récente décision du CJB de couper les subventions aux institutions culturelles de Moutier – sous un prétexte parfaitement contestable – s'inscrit dans la droite ligne de l'éructation de certains contre le concordat.

Le Gouvernement entend-il dépasser la simple surprise qu'il a exprimée publiquement par communiqué, notamment en suggérant à l'Etat de Berne de s'opposer au CJB dans sa volonté de faire abstraction des accords passés, notamment avec l'Office jurassien de la Culture, d'agir de telle sorte, sous peine de perdre toute crédibilité dans ses rapports futurs avec la République et Canton du Jura ?